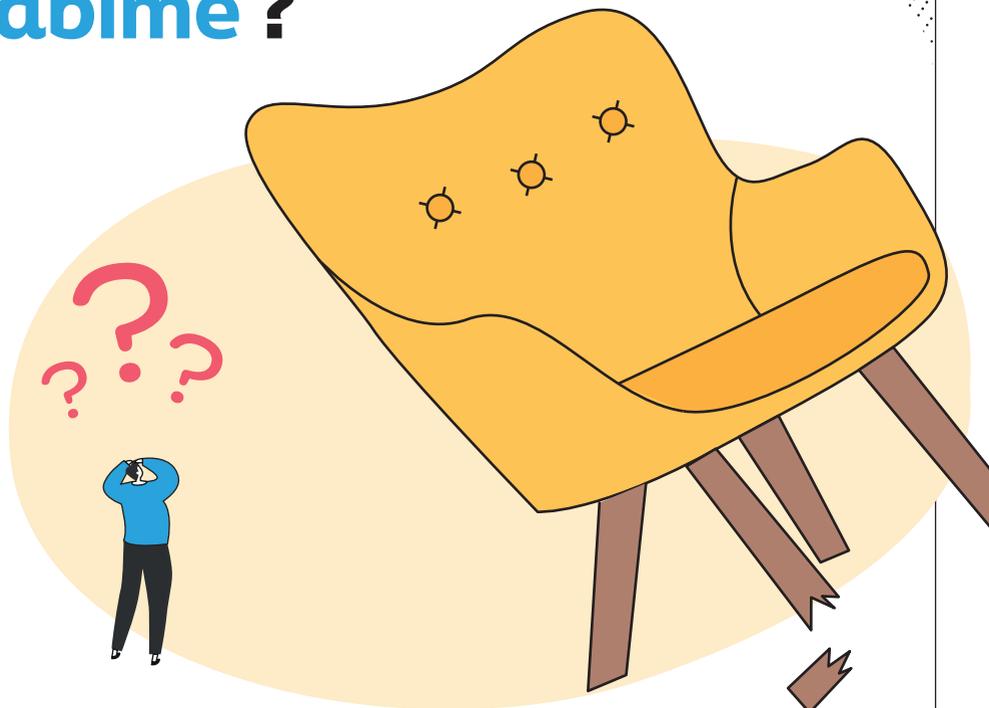


Que faire de mon fauteuil abîmé ?

**Des gestes
concrets
pour moins
de déchets**



Le donner, le faire réparer ou collecter...

**Trouvez votre solution
sur metropole.toulouse.fr**

**Au cœur de
votre quotidien**

Une question ?

Toulouse : 05 61 22 22 22*
Autres communes : 0 800 201 440**

*prix d'un appel local **appel gratuit

**toulouse
métropole**

Avant de faire collecter votre objet encombrant, avez-vous pensé à...

Le réparer



Le premier réflexe est souvent de jeter les objets inutilisables, pourtant ils sont souvent réparables ! Des tutoriels en ligne et des réseaux comme Répar'Acteurs peuvent vous y aider.

Rendez-vous sur metropole.toulouse.fr > Démarches > Demander la prime réparation

Le faire reprendre



Vous pouvez rapporter certains de vos articles usagés en magasin, afin qu'ils soient recyclés. Rapprochez-vous de votre enseigne pour plus d'informations.

Le donner



Avant de jeter des objets, pensez qu'ils peuvent servir à quelqu'un d'autre. Vous pouvez les donner à des associations, ressourceries, points de collectes solidaires... ou tout simplement à un proche !

Le déposer en déchèterie



Déposer ses objets encombrants en déchèterie permet de les valoriser : ils seront dirigés vers des filières de réemploi et / ou de recyclage.

Le vendre



Vendre vos objets permet de leur donner une seconde vie tout en faisant des économies ! Brocantes, magasins de dépôt-vente et applications de vente en ligne sont autant de solutions à explorer.

Tout dépôt sur la voie publique et non déclaré est interdit et passible d'une amende.



Si ces solutions sont impossibles, rendez-vous en ligne pour une collecte sur metropole.toulouse.fr



Au cœur de votre quotidien

toulouse
métropole